

Quand Castaner veut faire voter l'allongement du délai légal d'accès à l'IVG...



Article rédigé par *Le Figaro*, le 04 juillet 2021

Source [Le Figaro] Sur France Info, jeudi 1er juillet, le chef de file des députés LREM a exprimé son «désaccord» avec Emmanuel Macron sur ce sujet.

Rallonger le délai légal d'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en France de 12 à 14 semaines. L'Assemblée nationale avait adopté en première lecture cette proposition de loi au terme de débats houleux, à la fin de l'année 2020. Un texte rejeté quelques mois plus tard au Sénat et retiré par le groupe socialiste de son ordre du jour alors qu'il devait être discuté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

Malgré cela la majorité ne désespère pas de faire voter cet allongement du délai d'avortement avant la fin de la mandature. Sur [France Info](#), le président du groupe LREM à l'Assemblée nationale a rappelé sa volonté de faire passer ce texte, et ce, malgré l'opposition d'Emmanuel Macron qui a précisé cette semaine dans l'hebdomadaire [Elle](#) qu'il n'y était «*pas favorable*». «*Il faut que le texte chemine et s'il revient à l'Assemblée nationale, nous voterons conformément à ce que nous avons voté*», a expliqué Christophe Castaner.

«*Il nous arrive d'avoir des approches qui ne sont pas totalement identiques avec le président de la République et nous en parlons ensemble. Mon groupe échange aussi avec lui sur ces sujets*», a précisé le chef de file des parlementaires LREM, avant d'ajouter que les députés savaient que le président n'était pas favorable à cette mesure lorsqu'ils l'ont voté en première lecture en 2020.

Lorsque celui-ci était revenu en seconde lecture avant d'être finalement retiré de l'ordre du jour, Aurore Bergé, vice-présidente du groupe LREM au Palais Bourbon, avait dénoncé «*une obstruction parlementaire massive des LR avec plus de 400 amendements en 2e lecture*» et «*un renoncement du PS qui craignait que ce soit le seul texte débattu*». Elle avait notamment promis que le texte serait inscrit dans la niche parlementaire attribuée au groupe LREM.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

04/07/2021 06:00